

Tarif et frais applicables à l'étude

Le tarif des notaires est règlementé par arrêté du 26 février 2016 publié au journal officiel *

Montant des honoraires libres dus à l'office notarial Convention honoraire L. 444-1 C. Com

Tous les frais sont affichés TTC

Immobilier

Les frais d'acte portant sur des biens immobiliers sont proportionnels à leur valeur. N'hésitez pas à nous contacter.

Vente

Rédaction de promesse de vente	285 €
Réquisition dossier vente de terres	150 €
Honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur	<ul style="list-style-type: none"> • prix inférieur à 30.000 € : 3.600 € • prix de 30.000 € à 70.000 € : 4.950 € • prix de 70.000 € à 100.000 € : 7% • prix de 100.000 € à 150.000 € : 6,5% • prix de 150.000 € à 200.000 € : 6% • prix supérieur à 200.000 € : 5%

Location

Gérance	6% des sommes encaissées
Bail commercial ou professionnel	2 mois de loyer TTC avec un minimum de 1.200 €
Renouvellement de bail commercial ou professionnel	1 mois de loyer TTC avec un minimum de 840 €
Cession de fonds de commerce	1,5% du prix de cession avec un minimum de 2.400 €
Honoraires de négociation à la charge du bailleur	50 % du loyer mensuel
État des lieux	3€ du m ² avec un minimum de 240 €
Transmission et gestion du dossier chez l'huissier	360 €

Famille

Contrat de mariage (sans apport immobilier)	290 €*
Changement de régime matrimonial (sans apport immobilier)	750 €*
Acte de consentement à adoption simple (sans formalité)	300 €*
Si formalités au tribunal effectuées par l'étude	600 €*
Donation entre époux	380 €*
Mandat de protection future	330 €*
Acte de notoriété	200 €*
Acte de notoriété avec enregistrement de donation entre époux et option	500 €*
PACS	285 €*
PACS et 2 testaments	345 €*
Testament authentique	200 €*
Testament olographe (sauf consultation juridique spécifique)	62,51 €*
Déclaration d'option par le conjoint survivant	60 €
Dépôt d'ordonnance d'envoi en possession	60 €
Règlement de factures (par facture)	12 €
Encaissement autre que les actifs bancaires (par encaissement)	14,40 €
Formalité fiscale d'extinction d'usufruit (par bien immobilier) :	120 €
Elaboration d'un compte de répartition	½ des émoluments d'un acte de partage authentique
Déclaration d'acompte de droits de mutation	180 €
Déclaration partielle d'assurance-vie (par déclaration)	180 €
Convention de quasi-usufruit	1.200 €
Médiation en cas de désaccord des parties, règlement amiable des litiges	180 €/heure
Activités de gestion d'indivision successorale, au-delà du délai normal de règlement du dossier de la succession	360 €/an
Recherche héritiers (coordonnées) en cas d'absence de contact ou mésentente	120 €/personne
Frais de déplacement inventaire	360 €
Renonciation à succession/legs	240 €

Société

Rédaction de procès-verbal	48 €
Mise à jour de statuts consécutive à la rédaction d'un acte	360 €
Bénéficiaires effectifs	180 €
Imprimé modificatif au greffe	60 €/imprimé
Statuts de société	1.300 € (dont 960 € d'honoraires)
Liquidation/Dissolution de SCI	1.600 € (dont 960 € d'honoraires)

Divers

Procuration	48 €
Evaluation d'immeuble	120 €